

## Public visé :

Tous publics - Article R 241-39 du code du travail et circulaire C.N.A.M.T.S. N°26/2001

## Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le Sauveteur Secouriste du travail doit être capable :

- d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s)
  - également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnelles
  - ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.
- Les programmes et procédures répondent aux exigences des circulaires de l'INRS.

Prérequis : Aucun

## Nombre de participants :

4 personnes minimum - 10 personnes maximum

## Moyens et méthodes pédagogiques :

Méthode active permettant la participation du stagiaire, notamment par des Quizz.

Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire.

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

- Entraînement sur mannequin.
- Simulation d'accidents.
- Situations face aux risques spécifiques si nécessaire
- Validation des SST avec des mises en situations
- Évaluation de la formation et remise des livrets
- « **AIDE-MÉMOIRE** » INRS

## Évaluation :

Grille de certification des compétences

## Sanction :

Une attestation de formation et un certificat de sauveteur secouriste du travail seront remis à chaque stagiaire

Durée : 2 jours soit 14 heures

Modalités : Inter entreprise – Intra entreprise

## Contenu de la formation :

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s)
- Faire alerter ou alerter
- Secourir :
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint d'un malaise
  - La victime se plaint de brûlures
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas mais elle respire
  - La victime ne répond pas et ne respire pas
  - Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention
  - Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

